

Quatre attestations — croisement avec les échéances

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Aucun renouvellement n'est demandé par l'agent** : une demande d'attestation engage l'entreprise et suppose des informations qu'il n'a pas.

Ce que le règlement exige, cité

« Les attestations produites doivent être en cours de validité à la date de remise des offres. »

Règlement de consultation, article 6.2. Cité parce que tous les règlements ne l'exigent pas de la même façon — certains admettent une attestation valide à la date de candidature.

Attestation	Expire le	Consultations concernées	Remise	Valide à la remise ?
A	31/08/2026	Consultation 1	11/09	Non — 11 jours

Attestation	Expire le	Consultations concernées	Remise	Valide à la remise ?
B	14/09/2026	Consultations 2 et 3	18/09 et 02/10	Non pour les deux
C	30/11/2026	Consultation 4	15/11	Oui
D	22/12/2026	Aucune en cours	—	—

L'attestation B est celle que personne ne verrait : elle expire le 14/09, c'est-à-dire après la remise du 11/09 qui inquiète aujourd'hui — mais avant deux autres remises déjà engagées.

Les délais d'obtention

Organisme	Délai constaté	Marge disponible
Attestation A	2 à 15 jours	23 jours
Attestation B	5 à 10 jours	37 jours

Ce qui manquait

Ce n'est pas la liste des dates d'expiration : elle existe. C'est le croisement de ces dates avec les échéances de remise — et ce croisement ne se fait dans aucun des deux outils qui détiennent les deux moitiés de l'information.

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.